



LA FEUILLE DU PARC

NATUREL RÉGIONAL
DE LA FORÊT D'ORIENT



EDITO

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient entre dans une période charnière de son histoire : tous les 15 ans, il doit renouveler la stratégie d'action sur son territoire, appelée Charte.

C'est un travail collectif qui nécessite l'implication de vous tous, habitants, acteurs du territoire, acteurs du monde associatif, partenaires institutionnels. C'est aussi l'opportunité de renforcer l'identité paysagère du Parc, axée sur la Champagne humide de Troyes jusqu'au Der, et d'inclure 87 communes à la démarche.

Pour cela, de nombreux ateliers de concertation ont eu lieu en 2022 : plus de 300 personnes sont venues nous faire part de leurs attentes. Un questionnaire en ligne avait également été mis en place.

Grâce à tout cela, les orientations se profilent. L'équipe et les partenaires, tous mobilisés, travaillent activement à la rédaction qui devra être rendue d'ici la fin de l'année. Après validation de Madame la Préfète de Région, puis de l'Etat, il reviendra à chaque commune de délibérer dans les prochaines années pour son intégration au périmètre de classement.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire d'exception, prenons-en conscience.

Marielle
CHEVALLIER,
Présidente du
PnrFO



Contact

Un projet en lien avec le territoire ? Une question sur un point touristique ? Une recherche dans un domaine lié au Parc ? Nous sommes là pour vous renseigner !

Maison du Parc
10220 Piney
www.pnr-foret-orient.fr
03.25.43.38.88
contact@pnrfo.org



Nos réseaux sociaux :

parcnaturelregionalforetorient
 @parcnaturelregionalforetorient



Vue aérienne d'une roselière sur le lac Amance - ©Kevin Pajon

Focus sur...

Depuis quelques années, les sécheresses répétées imposent des restrictions en eau et incitent à réfléchir aux moyens de préserver la ressource, afin de limiter au maximum les conséquences sur les populations et sur l'environnement. Les agents du Parc s'inscrivent dans cette transition et peuvent vous accompagner dans vos démarches !

Accompagner les exploitants agricoles dans le maintien des prairies humides

Les prairies permanentes humides, longtemps drainées, apparaissent aujourd'hui comme des zones humides d'importance capitale : en plus de leur très riche biodiversité, elles jouent le rôle d'une éponge, en limitant les inondations lors des fortes pluies et en redistribuant ce trop-plein d'eau pendant les périodes de sécheresse.

Pour aider les agriculteurs à conserver leurs prairies, essentielles au cycle de l'eau, le Parc anime le dispositif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur son territoire. Il est ouvert à toutes les exploitations du Parc, sous certaines conditions d'éligibilité (financement : Agence de l'Eau Seine-Normandie). Le dispositif des MAEC (Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques) est aussi disponible. Toutes les informations sont indiquées sur notre site internet ; n'hésitez pas à contacter le Parc pour plus de détails et pour être accompagnés dans votre démarche !

Exploiter le bois sans endommager les sols

Vous avez un lot d'affouage pour couper du bois de chauffage dans votre commune ? Nous proposons des sessions régulières pour vous former aux gestes de sécurité, mais aussi

Les agents du Parc au chevet des zones humides

pour employer les techniques et le matériel adéquats pour ne pas endommager les arbres non désignés, ni les sols forestiers. Les sols humides de notre région sont particulièrement sensibles au tassement et à l'orniérage. Chacun doit pouvoir bénéficier de ces informations pour protéger et conserver nos forêts.

Réaménager son jardin pour favoriser les zones humides : les conseils du Parc

Les mares sont des espaces emblématiques des zones humides et primordiaux pour le maintien d'espèces menacées : amphibiens, insectes, flore... Si une mare est déjà présente dans votre jardin, le Parc peut vous apporter toute son expertise sur les gestes de préservation à adopter. Et si vous souhaitez en créer une, il peut vous conseiller et vous mettre en lien avec des partenaires qui peuvent vous accompagner dans cette démarche, notamment le CPIE du Sud Champagne !

N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande en lien avec l'aménagement et la construction : nous sommes là pour vous accompagner et, ensemble, assurer un cadre de vie de qualité autant pour les habitants que pour la biodiversité !

► responsable.zh@pnrfo.org



Prairie humide en pâturage - ©SDDEA

QUOI DE NEUF AU PARC ?



À travers sa nouvelle « Feuille », le Parc vous tient informés des événements qu'il organise et des principaux programmes qu'il mène sur le territoire !

Valorisation des patrimoines, développement des activités touristiques et culturelles, protection de la biodiversité et sensibilisation, accompagnement des porteurs de projet, conseils architecturaux, agroenvironnementaux, économiques... les casquettes du Parc sont nombreuses, et souvent mal connues de ses habitants !

C'est pourtant vous qui faites vivre le territoire via vos élus qui vous représentent au sein du Parc et à travers les différentes

concertations publiques et enquêtes menées à votre attention.

En ce printemps 2023, nos missions sont nombreuses ! L'accompagnement du territoire dans les transitions écologique, énergétique et économique est un des fers de lance des réflexions actuelles, afin de permettre une meilleure adaptation et une meilleure résilience face aux changements climatiques et aux crises économiques.

Les communes du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient ont tout le potentiel nécessaire à cette évolution : ensemble, en redéveloppant les circuits courts, en recréant du lien entre les habitants, en valorisant, préservant et développant les richesses locales, nous devrions réussir à garantir un territoire où il fait bon vivre !



La Maison du Parc, lieu d'accueil du public au cœur de la Forêt d'Orient. - ©PnrFO

Escape game



Triangle Secret, sur la trace des Templiers

Lancés le 22 avril à la Maison du Parc, 6 escape games* en extérieur sont désormais réalisables sur plusieurs sites du Parc. Inspirés de la célèbre BD «Le Triangle Secret» de Didier Convard, ils vous emmènent à la découverte du patrimoine local !

Quoi de mieux pour découvrir le territoire que de se laisser guider par un jeu immersif, qui vous plonge dans un univers fantastique en lien avec les Templiers et l'histoire de la région ?

Réalisés par le Parc naturel régional en partenariat avec l'entreprise Quaestyo et avec l'appui de Didier Convard, les différents jeux proposés vous font parcourir forêts, prairies et villages à la poursuite d'un objectif : percer le mystère du Triangle Secret ! Ulysse, fils caché des deux protagonistes principaux de la BD, a suivi les indices laissés par ses parents. Il a été démasqué par les Gardiens du Sang, conservateurs du secret et meurtriers notoires. Il fait appel à votre aide pour révéler sa découverte au grand public, mais le temps est compté...

*Un escape game est un jeu d'aventure en équipe, où il faut trouver des indices dans un lieu défini et résoudre des énigmes en un temps limité pour remplir la mission



Joueurs durant la quête de Vendevre-sur-Barse - ©PnrFO

Réalisables en famille ou entre amis, ces jeux se déroulent soit avec un kit d'enquête sur papier en suivant un parcours balisé, soit sur smartphone après téléchargement de l'application Quaestyo. Ils vous emmèneront en forêt du Temple, en forêt du Grand Orient, à Montiéramey/Montreuil-sur-Barse, Brévonnes et Vendevre-sur-Barse en quête de la révélation finale... que vous découvrirez au cours du 6^e jeu !

D'une durée allant d'1h à 2h, ces jeux devraient vous faire (re)découvrir le Parc de la Forêt d'Orient sous un tout nouvel angle ! Enfilez vos baskets et partez sur les traces d'Ulysse et des Templiers...

Infos pratiques

Les deux jeux en version papier coûtent 10€ et sont disponibles à la Maison du Parc, donnant accès aux énigmes disséminées dans les forêts proches. Les quatre autres sur smartphone sont gratuits et ne nécessitent que l'installation de l'application Quaestyo.

► tourisme@pnrfo.org



Flyer promotionnel des escape games Triangle Secret - ©PnrFO

Forêt

Sur le sentier du « palais du roi Chêne »

Plongez-vous dans la magie du palais du roi Chêne ! En cheminant dans ses différentes pièces, vous irez à la rencontre de ses habitants dans une ambiance à la fois fantastique et apaisante qui ne devrait pas vous laisser indifférents...

Inauguré le 12 mai, le sentier du « palais du roi Chêne » est le fruit d'un long travail d'élaboration et de mise en place par le Conservatoire du Littoral en lien avec le PnrFO et l'ONF, pour offrir à toutes et tous une balade ludique et artistique à la découverte du monde forestier et de ses enjeux.

Cette boucle de 800m à proximité de la Maison du Parc vise en effet à accueillir tous les publics : il est notamment aménagé pour permettre l'accès aux personnes avec un handicap auditif, mental,

moteur ou visuel.

Réalisé dans une démarche d'impact environnemental réduit et par un duo de sculpteur/paysagiste pour sa partie artistique, il comporte une quinzaine de sculptures en chêne brut, qui s'intègrent parfaitement au cadre de la promenade.

Ce sentier a été financé par le Plan de relance gouvernemental, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Département de l'Aube. Le projet comprend aussi un deuxième parcours, d'une longueur de 7km et plus axé sur la randonnée familiale, intitulé « sentier du Colosse aux pieds d'argile », qui sera achevé pour l'hiver 2023 !

► foret@pnrfo.org



Sculpture de l'aïeul(e), sentier du palais du roi Chêne - ©PnrFO

Exposition

Le Plan de Paysage : dessiner le territoire de demain

Un paysage, qu'est-ce que c'est ? Derrière cette vaste notion et ses différentes interprétations, il s'agit avant tout d'un territoire habité qui évolue avec le temps, les pratiques et les usages de chacun. On observe cependant depuis la 2^e moitié du XX^e siècle une uniformisation des paysages à l'échelle de la France métropolitaine. Dans ce contexte, le Plan de Paysage, lancé en mai 2022 par le PnrFO, vise à la concrétisation d'actions pour préserver et améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

Comment limiter les nuisances d'un fort trafic routier en centre-bourg et en refaire un lieu de vie commun ? Quelles solutions pour construire un nouveau bâtiment qui s'intègre à l'identité d'un village typique champenois ?

Où pour mieux intégrer les sites industriels et commerciaux dans le paysage ? Pendant un an, l'Atelier POLIS et le PnrFO ont étudié les paysages du territoire et consulté les habitants et acteurs pour comprendre leur évolution, ainsi que les actions qu'il est possible de mener pour renforcer leurs caractéristiques et les dynamiser. Une exposition itinérante vous propose de découvrir les résultats et les pistes de réflexion qui en découlent ! Présente à la Maison du Parc jusque début juillet, elle sera ensuite dans les locaux de la DDT de l'Aube à Troyes pendant deux mois, puis à la médiathèque de Piney en septembre-octobre et enfin à celle de Vendevre-sur-Barse en novembre.

Le Plan de Paysage entre maintenant dans le concret ! Un sondage en ligne est disponible pour connaître les avis de tous les habitants sur les actions à prioriser. Rendez-vous sur le site internet du Parc !

► paysage@pnrfo.org

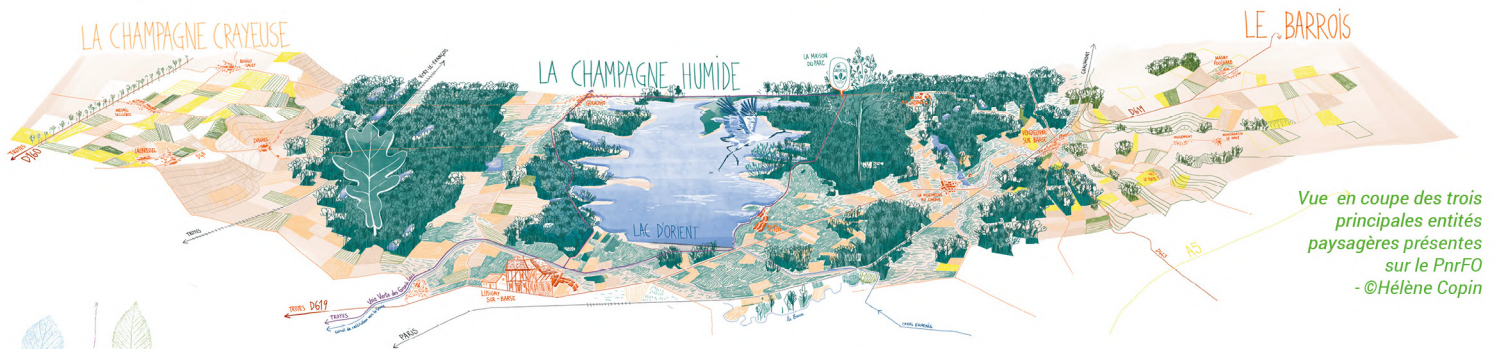
De nombreux outils pour vous aider !

Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous avez un projet d'aménagement ou de construction sur le territoire ?



Projet d'étudiant sur la restauration d'une grange en groupe scolaire à Rouilly-Sacey
- ©Alexis Coeffier

En plus de notre équipe pluridisciplinaire, nos guides et outils gratuits sont disponibles pour vous aider à concevoir votre projet en accord avec l'identité locale : Guide Architectural et Paysager, guide des essences locales, guide de plantation des haies, fiches-actions du Plan de Paysage, diverses brochures thématiques...



Vue en coupe des trois principales entités paysagères présentes sur le PnrFO
- ©Hélène Copin



Festival

Nuits des Forêts : spectacles sous les étoiles de la Forêt d'Orient



Forêt d'Orient la nuit - ©Benoit Lécaillon

Venez découvrir la Forêt d'Orient sous un nouveau jour, ou plutôt sous une nouvelle nuit ! Du 9 au 18 juin, dans le cadre du festival Nuits des Forêts, le Parc et les associations partenaires vous proposent plusieurs événements pour vous reconnecter à la nature.

Au programme :

- 9 juin : sortie sylvothérapie - 20h, ancienne abbaye de Basse Fontaine (Association des Amis de Basse Fontaine)
- 10 juin : lecture musicale «Il était une fois la Forêt» par la Compagnie Préface - 18h, lieu communiqué lors de l'inscription (PnrFO)
- 16 juin : balade dans les prairies du Ham - 18h30-22h, ferme de Courgain à Hampigny (PnrFO et commune d'Hampigny)
- 17 juin : sortie curiosité : découverte d'une ferme en permaculture - 14h-17h, Brévonnes (Association les Amis du Parc)
- 18 juin : - sorties «Terre d'Oiseaux» (9h-12h, rdv à la Maison du Parc) et «Balade autour du lac à vélo» (14h-17h, rdv plage de Géraudot) par le guide du Parc (PnrFO)
- spectacle de la Compagnie Chamane «Chut ! L'arbre» - 15h, rdv à la Maison du Parc (PnrFO)

Tous les événements sont sur inscription. Contactez les organisateurs pour réserver !



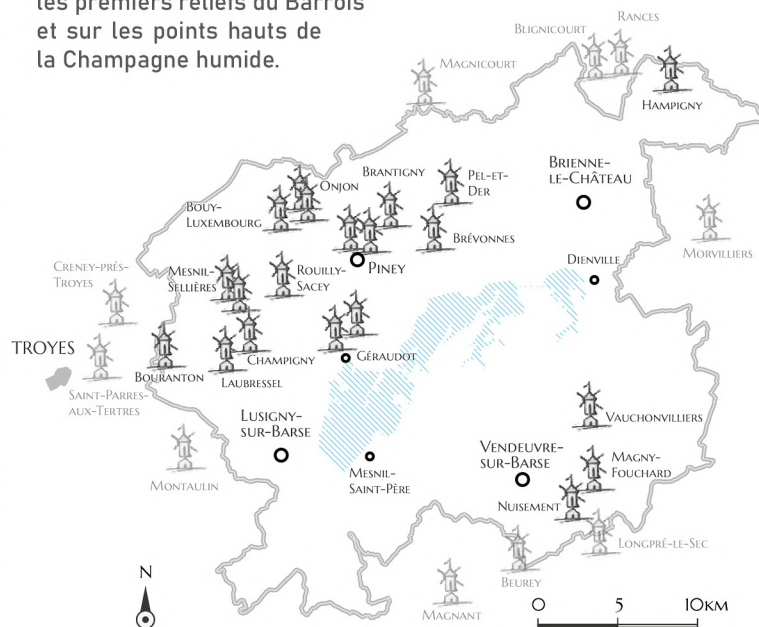
Pour plus de détails : nuitsdesforets.com

Cart'info

Les moulins à vent sur le territoire au XVIII^e siècle

Le moulin de Dosches, inauguré en 2007, a été construit sur le modèle des anciens moulins à vent champenois. Composés d'une structure entièrement en bois, les derniers présents sur le territoire actuel du Parc ont été abandonnés au début du XX^e siècle et leurs ruines ont depuis disparu. Ils étaient pourtant nombreux dans le département au XVIII^e et composaient le paysage de la Champagne.

La carte de Cassini nous apprend que le Parc comportait à la fin du XVIII^e siècle... 20 moulins à vent ! Principalement situés sur le plateau de la Crayeuse, quelques-uns étaient aussi installés sur les premiers reliefs du Barrois et sur les points hauts de la Champagne humide.



Sources : ©IGN / FEDER / Région Grand Est / Carte de Cassini

Les lacs-réservoirs, comment ça marche ?

Les grands lacs de Champagne sont des réservoirs artificiels, destinés à réguler le niveau de la Seine. Ils permettent ainsi de limiter les crues tout en assurant un débit régulier lors des périodes de sécheresse. C'est pour cela que leur niveau varie

autant : ils sont à leur maximum en été, après avoir absorbé les crues de fin d'hiver et en préparation du maintien du niveau de l'eau les mois suivants, durant lesquels ils seront progressivement vidés.

C'est le syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs qui gère leur entretien, leur aménagement et leur exploitation, et non le PnrFO.

En revanche, le Parc est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, qui couvre une partie du lac du Temple et du lac d'Orient.

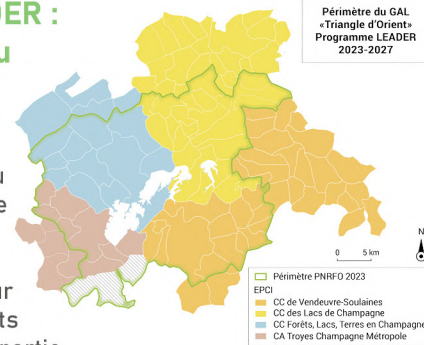


Lac d'Orient à l'automne - ©Kevin Pajon

► www.seinegrandslacs.fr

Programme LEADER : le nouveau GAL du Triangle d'Orient

Le Parc porte le nouveau Groupe d'Action Locale du Triangle d'Orient, pour le programme LEADER 2023-2027. Il disposera d'une enveloppe de 1054 406 € pour soutenir de nouveaux projets sur le territoire. Vous faites partie d'une des 109 communes du GAL et vous souhaitez développer un projet innovant, mettre en avant les ressources locales, les circuits courts, créer du lien social, proposer des alternatives aux mobilités ou encore promouvoir la richesse de notre territoire ? Contactez-nous, nous vous accompagnons !



► gestion-leader@pnrfo.org

Contribuez à l'inventaire du patrimoine !

Mis en ligne au mois de mai, l'inventaire participatif permet à toute personne qui le souhaite de référencer librement les éléments de patrimoine présents sur le Parc, afin de constituer une cartographie riche des spécificités locales de nos communes. Pour y contribuer, rendez-vous sur la page : www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/architecture-et-paysage/inventaire-participatif/

Concours photo Atlas de la Biodiversité Communale

Ouvert du 1^{er} juin au 31 août, le concours photo Atlas de la Biodiversité Communale comporte trois thématiques : faune sauvage, arbres remarquables et paysage. Le cliché doit être réalisé sur une des 58 communes du Parc. Inscrivez-vous sur notre site pour participer et peut-être gagner de nombreux lots, dont une entrée au festival international de photo de Montier-en-Der tout en y voyant votre photographie exposée !



1^{er} prix de la catégorie «Jeunes» en 2021 - ©Lucas Carré

Les sorties découverte du Parc



Curieux de nature ? Désireux de découvrir un peu plus les richesses naturelles et historiques présentes sur le Parc naturel régional ? Notre guide vous accompagne !

Que ce soit pour une observation ornithologique commentée au bord des lacs, une balade entre village et vignes avec dégustation de champagne, une promenade naturaliste au cœur de la forêt du Temple et bien d'autres encore, vous devriez y trouver votre compte !

► guide@pnrfo.org / 03.25.43.38.82

Les Amis du Parc

Depuis 1970, les Amis du Parc proposent des animations et des sorties pour vous faire découvrir le patrimoine naturel et historique du territoire ! S'adressant autant aux amateurs de randonnée qu'aux férus d'histoire locale ou de botanique, leur programmation est disponible sur leur site : amis-parc-foret-orient.fr

► aap.pnrfo@orange.fr



©Les Amis du Parc

Le tuto

Fabriquer son propre hôtel à insectes : un jeu d'enfant !

Précieux alliés du jardinier, les carabes, chrysope, coccinelles, bourdons et bien d'autres assurent l'équilibre pour le bon développement de vos plantes : prédateurs des pucerons ou des limaces, pollinisateurs, auxiliaires du compost... Si un tas de bois mort, une zone de friche et un empilement de pierres sèches peuvent suffire à leur installation, il est possible de maximiser vos chances en construisant un gîte dédié à ces insectes. Pour cela : quelques planches et outils, des matériaux naturels et un peu de patience !

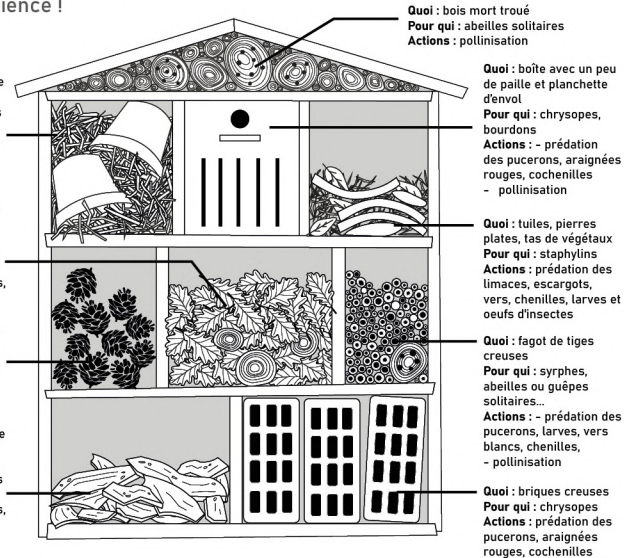


Quoi : pots en céramique remplis d'herbe sèche
Pour qui : perce-oreilles
Actions : prédation des pucerons, psylles, petites chenilles

Quoi : feuilles mortes, bois mort, morceaux de souche
Pour qui : carabes
Actions : prédation des limaces et escargots, larves de taupin, de vers, chenilles, pucerons

Quoi : pommes de pin et mousse
Pour qui : coccinelles
Actions : prédation des pucerons, aleoordes, coccinelles, larves

Quoi : morceaux d'écorce
Pour qui : carabes, cloportes
Actions : prédation des limaces et escargots, larves de taupin, de vers, chenilles, pucerons - décomposition de la matière organique



Note : il est préférable d'orienter le devant vers le sud ou sud-est pour que les insectes puissent bénéficier de la chaleur, et dos aux vents dominants. Ils ont par ailleurs besoin du gîte, mais aussi du couvert ! Pensez à conserver un carré d'«herbes folles» non tondus.